



**INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL**

AFFILIÉ À
Université 
de Montréal

IMPLANTATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR PERMANENT OU D'UN DÉFIBRILLATEUR



PACEMAKER



DÉFIBRILLATEUR



DÉFIBRILLATEUR SOUS-CUTANÉ



PACEMAKER SANS ÉLECTRODE



INFORMATIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR PERMANENT (PACEMAKER) OU D'UN DÉFIBRILLATEUR

Ce dépliant est le fruit d'une collaboration entre l'équipe médicale et l'infirmière du suivi des interventions en électrophysiologie. Il a pour objectif de vous fournir l'information nécessaire pour assurer la continuité de vos soins entourant la procédure d'implantation de votre cardiostimulateur ou défibrillateur.

Il arrive que le « pacemaker » naturel du cœur soit défaillant. Le rythme cardiaque est alors trop lent ou s'arrête par intermittence, provoquant des étourdissements ou des pertes de conscience.

Dans d'autres cas, des arythmies dangereuses (tachycardies ou cœur trop rapide) peuvent causer les mêmes symptômes.

Dans ces conditions, il peut alors s'avérer nécessaire de procéder à l'implantation d'un cardiostimulateur ou d'un défibrillateur, chargés de délivrer des impulsions électriques (cardiostimulateur) et/ou des chocs électriques (défibrillateur) au muscle cardiaque lorsque nécessaire.

La batterie de votre appareil se décharge lentement. Il est donc important de respecter les consignes de la clinique de pacemaker et défibrillateur pour les vérifications de votre batterie, soit à distance, soit à l'hôpital. Quand l'épuisement de la batterie du cardiostimulateur permanent ou du défibrillateur approche, on procède alors au changement du boîtier.



LA JOURNÉE DE L'INTERVENTION


Où vous rendre?

- Utilisez l'entrée principale et présentez-vous directement à l'unité qui vous a été assigné par le secrétariat à l'heure prévue.
- Une personne de votre entourage peut vous accompagner et rester avec vous toute la journée.

Vous devez apporter :

- Tous vos médicaments.
- Des pantoufles antidérapantes, des bas, votre robe de chambre et des mouchoirs.
- Vos lunettes et appareils auditifs.
- Votre appareil pour l'apnée du sommeil.
- Votre canne ou marchette, si besoin.
- **Il est fortement recommandé de laisser vos objets de valeur (ex : argent comptant, bijoux) à la maison.**

Dispositions à prendre :

- Ne mangez et ne buvez rien à partir de minuit la veille de votre admission.
 - Cessez de fumer ou vapoter à partir de minuit la veille de votre admission.
 - Prenez vos médicaments selon les recommandations de la visite de pré-admission.
 - **Prenez un bain ou une douche avant de venir à l'hôpital.**
 - **Ne portez pas de parfum, déodorant, vernis à ongles et bijoux.**
- 



Déroulement de la procédure :

- À votre arrivée, une chambre vous sera assignée par le (la) préposé (e).
- Vous devrez ensuite enfiler une jaquette d'hôpital et retirer vos sous-vêtements.
- Par la suite, le cas échéant, le rasage nécessaire à votre intervention sera réalisé par le (la) préposé(e) et contrôlé par l'infirmière.
- Un soluté et un moniteur cardiaque afin de surveiller votre rythme cardiaque seront installés par l'infirmier (ère).
- Au moment venu, un brancardier vous conduira en salle d'intervention.
- Lorsque vous serez "bien installé", le médecin électrophysiologiste fera une anesthésie locale et pratiquera une incision à votre épaule pour installer votre appareil. Un anesthésiste est aussi sur place pour s'assurer de votre bonne tolérance de la procédure et de l'absence de douleur pendant l'opération.
- Suite à l'implantation, un pansement compressif sera appliqué au site de l'incision. Il sera retiré le lendemain de la procédure.
- Lorsque l'intervention est terminée, le brancardier vous ramènera à votre chambre.

Retour à l'unité de soins :

- On vous demandera de rester au lit quelques heures, voire jusqu'au lendemain matin. **Vous devrez garder le bras et l'épaule du côté de l'intervention immobiles.**
- L'infirmier (ère) surveillera régulièrement votre fréquence cardiaque, votre pression artérielle, votre respiration et votre pansement.
- Vous pourrez vous lever selon la prescription médicale et sous la surveillance de l'infirmier (ère).





Retour à la maison :

- Votre congé est autorisé par le cardiologue-électrophysiologiste le soir même de l'intervention ou le lendemain.
- Vous ne pourrez pas conduire en quittant l'hôpital. Assurez-vous qu'une personne puisse vous raccompagner à la maison.
- Prenez vos médicaments tels que prescrits par votre médecin.
- N'oubliez pas d'être assidu aux rendez-vous fixés pour la vérification du fonctionnement de votre appareil.

CONSEILS POUR VOTRE RETOUR À LA MAISON

1 EFFORTS :

La reprise progressive de vos activités normales est recommandée. Par contre, vous ne pouvez pas porter de charge lourde de plus de 5kg (11 lbs) ni de lever votre bras au-dessus de votre tête pour 1 mois environ du côté de votre cardiostimulateur ou défibrillateur, pour s'assurer la bonne cicatrisation tant à l'extérieur au niveau de la peau qu'à l'intérieur au niveau des sondes implantées.

2 SOINS D'HYGIÈNE :

- Il est important de se laver avec de l'eau et du savon doux tous les jours afin de diminuer les risques d'infection. La douche est permise, toutefois, essayer d'éviter de mouiller le pansement si possible.
- Éviter les bains, les spas, la baignade ainsi que le jet direct de la douche sur la plaie pour 3 semaines, et ce, afin de favoriser la cicatrisation et d'éviter les infections.

3 DOULEUR :

En cas de douleur, vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tyléno^l régulier), 325 mg, 2 à 3 comprimés aux 4 heures.
Dose maximale de 4g par 24h.

4 RETRAIT DU PANSEMENT :

- 5 jours après l'intervention, retirez doucement le pansement transparent et les diachylons de rapprochement se détacheront au même moment.
- Après le retrait du pansement, laissez la plaie à l'air et nettoyez délicatement à chaque jour avec de l'eau et du savon doux.
- Il est important de ne pas retirer le pansement avant 5 jours, même s'il y a du sang sous le pansement.
- En cas d'écoulement à l'extérieur du pansement, contactez-nous via l'infirmière des suivis en électrophysiologie ou présentez-vous à l'urgence la plus près pour renouveler votre pansement.

5 À SURVEILLER :

- Les signes d'infection, tels que rougeur, douleur intense, écoulement ou fièvre.
- Les signes d'hématome tels que gonflement et/ou un saignement.

Si un ou plusieurs de ces symptômes apparaissent, présentez-vous à l'urgence la plus près et/ou avisez l'infirmière des suivis en électrophysiologie :

514-376-3330 poste 2244

Du lundi au vendredi, de 8h à 15h30
ou par courriel à l'adresse suivante :
suivi.eps@icm-mhi.org

- **Pour les patients porteurs d'un défibrillateur :** Si vous ressentez une vibration ou entendez un signal sonore provenant de votre défibrillateur, veuillez vous présenter à l'urgence la plus près ou à l'ICM pour procéder à sa vérification.

Autres numéros utiles :

Urgence ICM : 514-376-3330 poste 3000

Pour toutes questions non urgentes :

Info santé : 811

À votre congé de l'hôpital, des instructions vous seront données concernant votre suivi.

Si vous avez des questions supplémentaires veuillez contacter la clinique de Pacemaker au :

514-376-3330 poste 3446

Reprise de la conduite d'un véhicule		
	Véhicule privé	Véhicule commercial
Pacemaker	1 semaine	1 mois
Défibrillateur	1 mois ou plus selon l'avis médical car des restrictions particulières peuvent s'appliquer selon votre condition cardiaque.	Permis révoqué

Particularités pour le pacemaker sans électrode

Ce type de stimulateur cardiaque est installé dans le coeur à l'aide d'un cathéter au niveau de l'aine.

- Après la procédure, on vous demandera de rester au lit quelques heures et de garder les jambes immobiles.
- Vous aurez un pansement compressif dans l'aine afin d'éviter les saignements qui sera retiré quelques heures après votre procédure.
- Avant votre congé, l'infirmière retirera le petit pansement sec ainsi que le point de suture au niveau de votre aine.
- Vous pourrez reprendre vos activités graduellement mais en évitant de porter des charges de plus de 5kg (11lbs) pendant 1 semaine.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain les 5 premiers jours suivant l'intervention.

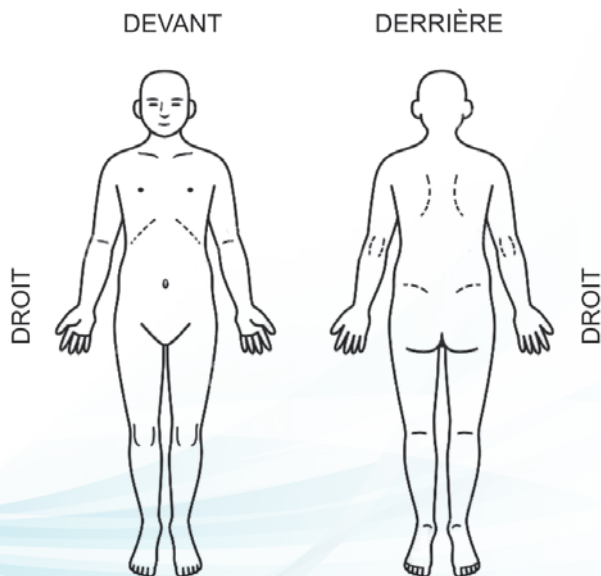
4. Apporter :

- Vos médicaments pour 24h incluant :
 - Pilules, gouttes, inhalateurs, crèmes, etc.
- Pour un pacemaker ou défibrillateur :**
 - Apporter votre onguent pour le nez et gargarisme pour la bouche
- Vos effets personnels
(bas, pantoufles, papiers mouchoirs, brosse à dents, etc.)
- Si apnée du sommeil, apporter votre CPAP.
- Ne pas apporter d'objets de valeurs : (bijoux, tablettes, etc.)

Notez bien : Le congé sera le jour même ou le lendemain avant 7h30, selon l'intervention.

Prévoir un accompagnateur.

5. La veille, faire le rasage :



Information sur le site WEB

Marche à suivre pour visionner la vidéo
avant une procédure d'Électrophysiologie :

www.icm-mhi.org/fr

- Cliquer « Vidéos Infos patients », en bas à gauche de la page d'accueil



- Cliquer sur Électrophysiologie puis sur le nom de la procédure prévue pour visionner la vidéo.

Service d'électrophysiologie
5000, rue Bélanger Est
Montréal (Québec) H1T 1C8
www.icm-mhi.org

